

73

~~3122~~

Mardi 13 janvier 1948.

Ressortissants roumains de
l'entourage de l'ex roi.
Interdiction d'entrée.

Département de justice et police. V e r b a l .

Le chef du département de justice et police communique que quatre personnes de l'entourage de l'ex roi de Roumanie (princesse Elisabeth, son compagnon Scenavi, princesse Iliana et son mari A. de Habsbourg) sont en route pour la Suisse. Comme il s'agit de personnes dont la présence en Suisse n'est nullement désirable, le roi ne les désirant pas dans son entourage à Lausanne, il demande au Conseil fédéral s'il est d'accord que le département de justice et police refuse le séjour en Suisse aux quatre personnes en question.

Il est

d é c i d é

dans ce sens.

Au département politique (chef, protocole), au département de justice et police (chef, ministère public, police fédérale des étrangers) pour son information.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire, ..

C. Oser